

**COMPTE-RENDU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU**  
**VENDREDI 25 AVRIL 2008**

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur Pierre DALLERY, Chargé de Mission au SCOT (schéma de cohérence territoriale) du Roannais, est venu présenter la structure et l'impact du SCOT sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) aux membres du Conseil Municipal.

14 présents ; 1 absente excusée.

### **1. COMPOSITION DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS**

Pour faire suite au scrutin municipal de mars 2008, la commission communale des impôts directs doit être renouvelée. La circulaire préfectorale dit que les Communes doivent proposer 24 noms. Douze noms seront retenus (6 titulaires et 6 suppléants) par les Services Fiscaux. Sont pressenties les personnes suivantes :

- Maurice FRADIN, Bernard CHAUX et Jean-François GOUTORBE, membres de la commission actuelle, sont d'accord pour être à nouveau proposés.
- Représentants forestiers : Bertrand ROUCHAUD, Eric GOUTORBE, Jean-Claude ARNAUD, plus une personne contactée en attente de réponse.
- Représentants « hors commune » : Jean-François GOUTORBE, Guy LABBÉ, Roland LASSAIGNE, Pascal DUCROS.
- « Par défaut », l'ensemble du Conseil Municipal (sauf le Maire)

### **2. ADMISSION EN NON-VALEUR D'UNE TAXE D'URBANISME**

En 2001, Monsieur Bruno GUYENON a reçu un avis favorable à sa demande de permis de construire (aménagement de bâtiments existants à « La Tremble »). Au vu de son projet, il devait s'acquitter de la taxe locale d'équipement (8.059 F) et de la taxe départementale pour espaces naturels sensibles (5.372 F). Il s'est acquitté d'une partie du montant total, mais il reste 941 € qui n'ont pu être recouverts. De ce fait, le Trésor Public adresse à la Commune une « demande d'admission en non-valeur » (la Commune renonce à une recette) de 941 €.

### **3. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SOLLICITÉE**

Les locaux occupés par « Les Restaurants du Cœur », rue de la Résistance à Roanne, ont subi un incendie qui a détruit 12 tonnes de produits. Une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € est débloquée.

#### **4. CRÉATION DU SITE INTERNET : SUBVENTION AU TITRE DE LA D.D.R. 2008**

OZ MEDIA, spécialisée dans la création de « sites Internet », basée à Roanne, a été sollicitée pour la création de celui de la Commune qui comportera une trentaine de pages. Le devis s'élevant à 4.890 € HT (dont une journée de prises de vue sur la Commune : 350 €) nous est parvenu, servant de base à la demande d'une subvention de l'Etat, au titre de la dotation de développement rural 2008 (de 30 à 40 % du montant HT). D'autres aides doivent être sollicitées.

#### **5. CHEMIN « LE GRIZOLET » : PRINCIPE DE L'ENQUETE PUBLIQUE**

Il y a lieu de délibérer sur la désaffectation de la partie haute du chemin communal dans le but de le supprimer, du fait de l'aménagement d'un nouveau chemin, qu'il conviendra d'intégrer dans la voirie rurale.

#### **6. « LE GRAND CHEMIN » : VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE**

L'appartenance au domaine public de cette petite parcelle oblige à une enquête publique dans le but de la déclasser dans le domaine privé de la Commune avant de la vendre au particulier qui la sollicite.

#### **7. PISCINE 2008 : CONVENTION AVEC LOIRE PROFESSION SPORTS**

Depuis de nombreuses années, la Commune conventionne avec cette association qui gère le recrutement du maître-nageur et des sauveteurs aquatiques nécessaires au bon déroulement de la saison d'ouverture de la piscine.

	2007	2008
BEESAN (MAITRE-NAGEUR)	19,00 €/H *	19,11 €/H
BNSSA (SAUVETEURS AQUATIQUES)	16,90 €/H	17,00 €/H

\*Frais de gestion compris

#### **8. PISCINE 2008 : RECRUTEMENT DES SAISONNIERS**

Cinq personnes doivent être recrutées :

- une personne assurant l'entretien des locaux
- un responsable billetterie pendant la saison d'ouverture
- trois adjoints au responsable billetterie par période de trois semaines chacun

(priorité donnée aux enfants du personnel communal, puis dans un deuxième temps aux jeunes de Saint Just-en-Chevalet).

#### **9. PISCINE 2008 : TARIFS 2008**

	2007	2008
Adultes de plus de 18 ans	4,00	Inchangé
Enfants de 6 à 17 ans révolus	2,00	Inchangé
Carnet de 10 tickets adultes	30,00	Inchangé
Carnet de 10 tickets enfants	16,00	Inchangé
Carte mensuelle jusqu'à 15 ans révolus	30,00	Inchangé
Carte mensuelle de 16 à 20 ans	31,00	Inchangé
Carte mensuelle à partir de 21 ans	40,00	Inchangé
Ecoles et colonies	1,50	Inchangé
visiteurs	1,50	Inchangé
Accès campeurs	12,00	15,00
Adultes de 17 H 30 à 20 H	2,00	inchangé

## **10. BAIL AVEC LES SERVICES FISCAUX : RENOUELEMENT**

Les Services du Trésor Public s'acquittent d'un loyer trimestriel. Le bail de neuf années est échu. Ne sachant à quelle date cette administration quittera ce bâtiment, un nouveau bail de un an, renouvelable deux fois, sera établi.

## **11. DEVENIR DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL**

Le local technique abritant les agents, le matériel, l'outillage et les véhicules, comporte des fissures horizontales et verticales préoccupantes. Une travée de l'ex- hangar DDE, appartenant au Conseil Général, a été sollicitée par courrier.

## **12. SECRETARIAT DE MAIRIE : OUVERTURE AU PUBLIC LE SAMEDI**

A compter du samedi 7 juin 2008, le Secrétariat de Mairie sera ouvert au public de 9 H à 12 H. Un « roulement » interne sera mis en place, les heures travaillées récupérées. Le Maire et un autre membre du Conseil Municipal seront présents en Mairie.

## **13. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR**

L'adoption d'un règlement intérieur ne revêt pas un caractère obligatoire pour les communes de moins de 3.500 habitants.

Il peut comporter plusieurs titres :

a/ titre 1<sup>er</sup> : réunions du Conseil Municipal (périodicité de séances, convocations, ordre du jour, questions orales)

b/titre 2 : bureau municipal, commissions communales (présentation, fonctionnement)

c/ titre 3 : tenue des séances du Conseil Municipal (présidence, quorum, pouvoirs, secrétariat de séance, accès et tenue du public, police de l'assemblée,...)

d/titre 4 : débats et votes des délibérations (déroulement de la séance, débats, suspension de séance, ...)

e/titre 5 : comptes-rendus des débats et des décisions (procès-verbaux, comptes rendus)

f/titre 6 : dispositions diverses (mise à disposition de locaux, désignation de délégués dans les organismes extérieurs...).

## **14. CRÉATION DE GROUPES DE TRAVAIL**

Mise en place des groupes de travail en septembre 2008.

## **15. QUESTIONS DIVERSES**

 Dossiers d'urbanisme en cours

Un registre des pétitionnaires de déclarations préalables et de permis de construire est tenu chronologiquement. Idem pour les certificats d'urbanisme.

✚ **P.L.U.**

Prochaine réunion le 16 mai à 9 H 30 à laquelle sera adjoint un représentant du SCOT du Roannais.

✚ **Mission accessibilité des bâtiments**

Un représentant de SOCOTEC rencontre le Maire vendredi 30 mai à 9 H 30 pour aborder les conditions d'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. La commission Bâtiments est invitée.

✚ **Point « communication »**

La municipalité est toujours en recherche d'un local « point communication ».

Séance levée à 0 H.